

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 14 MAI 2009

*L'an deux mille neuf, le 14 mai, à 18 h00, les membres du Conseil d'administration de la Société des Ingénieurs Diplômés de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (SID -ETP), Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, se sont réunis au siège de l'association, 15 rue Cortambert, 75016 Paris, conformément à la lettre de convocation qui leur a été adressée.*

**Etaient présents ou représentés :** Michel Akoum, Thierry Barber, Jean-François Cabut, Christian Fassier, Laurent Froger, Jacques Kimelfeld, Madame Dominique Laborde, Patrice Legendre, Ludovic Maillard (représenté par Valentin Bouque), Jean de Rodellec.

**Etaient excusés :** Michel Boudinet, Jean-Louis Bureau, Jean-Marie Cahen, François-Xavier Clédat, Robert Hosselet, Hervé Le Bouc, Pascal Simonin, Jean-Paul Solal.

**Assistait :** Jean Rouffignac.

**Absents :** Pierre-Michel Chaudru, Robert Giraud, Stéphane Le Sant, Roger Martin, Michel Pozzi, Marc de Serre de Saint-Roman.

### **PRÉAMBULE : compte rendu du Comité de direction réuni avant le Conseil d'Administration, à 17 h 00 :**

Le Président prend la parole pour exposer que de nombreuses choses (réunions, conférences, ...) sont organisées par la SID, même si elles réunissent parfois peu de monde ; il faut continuer, et en faire de la publicité.

Il rappelle en particulier la soirée de lancement du dernier numéro de L'Ingénieur-Constructeur, le 23 mars, la soirée sur les « Hedge funds » organisée le 5 mai en commun avec les anciens de l'Ecole Navale, et la conférence toute récente sur Madagascar et le monde associatif.

Il rend compte également de sa participation à l'AG annuelle du groupement Midi-Pyrénées pour son AG annuelle à Toulouse, avec la visite d'un chantier d'EIFFAGE.

Au sujet du Club des dirigeants, il précise que la seconde soirée aura lieu le 8 juin au siège d'AXA, avenue Matignon, à l'invitation de Claude Brunet, TP 80 ; une centaine de personnes est inscrite. Florence Darmon, Directeur général de l'ESTP, est invitée permanente de ce Club.

Par ailleurs, il est à noter que l'Ecole a constaté une augmentation des inscriptions au concours, 8500 cette année, ce qui conduira peut-être à intégrer une promotion de 700 élèves.

Laurent Froger expose ensuite les activités des permanents durant les deux derniers mois.

Alain Nectoux rend compte de sa prise de contact avec la nouvelle équipe du BLOC, travail à renouveler chaque année ; l'action d'ouverture aux élèves a un effet stratégique qu'il faut poursuivre et améliorer.

Gérard Franc (groupement Architectes Ingénieurs) pense que le parrainage d'un élève par un ingénieur diplômé est une opération à relancer, peut-être par la mise en place d'une bourse parrains-élèves.

Pour l'Ile de France, François Gaudin rappelle les manifestations organisées, en particulier la visite du chantier de l'hôpital sud-francilien, construit en partenariat public-privé (PPP); il note un renouvellement des camarades, avec la présence d'adhérents qui n'avaient pas l'habitude de participer à ces visites. Il rappelle aussi la parution à l'automne d'un numéro de L'Ingénieur-Constructeur sur l'Ile de France.

Pierre Bonnaud présente les prévisions pour la revue : deux numéros consacrés au Partenariat Public Privé, en faire un sur la région Nord, et un hors série sur l'Ecole et ses diplômés (historique et évolutions).

Thibault de Renty et Antoine Blanche évoquent l'activité du groupement immobilier qui fonctionne très bien et reçoit les félicitations du Président.

Christian Bijotat, au sujet de l'entraide, annonce une future réunion du groupe pour mieux percevoir les problèmes. Concernant l'animation du réseau, il propose qu'à chaque retour d'un voyage de promotion une conférence soit organisée à la SID, en guise de retour d'expérience.

Valentin Bouque, représentant le Nord, expose les quatre rendez-vous prévus pour 2009 ; il est sollicité pour prendre la Présidence de sa région, au départ de Ludovic Maillard.

Jean-François Cabut, pour la région Rhône-Alpes, se déclare très content des opportunités offertes par les grands groupes de BTP : de nombreuses visites sont prévues, dont celle des chantiers Lyon-Confluence en septembre ou octobre.

Gérard Franc estime nécessaire l'invitation de conférenciers intéressants pour susciter l'intérêt et la présence des adhérents. Les projets du Grand Paris, récemment révélés, sont très mal connus ; il propose donc de faire venir un ou des spécialistes pour traiter de questions pratiques, du type : « Comment s'y retrouver dans tous ces projets ? ».

Cyril Polack, pour le Club entrepreneurs, se déclare favorable à l'organisation d'activités en partenariat avec d'autres groupements. La dernière conférence, il y a un mois, relative à la reprise d'entreprises en temps de crise, montée avec le groupement finances il y a un mois, a en effet connu un vif succès : une cinquantaine de personnes, dont huit élèves.

Il transmet la demande des diplômés de l'ESITC de participer au tournoi de Golf ETP.

Il signale enfin avoir pu aider quatre ingénieurs ayant fait appel au service Carrières-emploi.

Enfin, Bernard Delossedat s'est attelé à la réanimation du groupement International ; c'est un gros travail qu'il a commencé en mettant à jour des fiches par pays. L'objectif premier est d'établir une liste de contacts pour des ingénieurs arrivant dans un pays.

## **Commence ensuite le Conseil d'administration proprement dit.**

### **1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 18 mars 2009 :**

Aucune observation n'étant formulée par les membres présents, le procès verbal de ce Conseil est approuvé à l'unanimité.

### **2. Présentation des comptes définitifs 2008 :**

Le Trésorier, Jacques Kimelfeld, présente et commente les tableaux financiers 2008 de la SID-ETP et de la consolidation avec la SA Maison, et fait de même avec les projets de budgets pour 2009.

Pour 2008, le résultat net SID est de -1215 €, après amortissements, pour +1650 €. L'association est donc presque à l'équilibre, grâce au travail important de recherche de dons, et à l'ouverture aux élèves.

Les prévisions pour 2009 conduisent à une perte de 52 627€. En effet, toutes choses égales par ailleurs, on ne peut plus compter sur le pic d'adhésions d'élèves des trois années, mais sur un flux régulier d'inscrits lors de leur entrée à l'Ecole ; de même, un don fait pour la rue Cortambert ne se renouvellera pas, et les produits financiers risquent d'être un peu plus faibles que l'an dernier où ils ont été dopés par une opération de régularisation comptable non récurrente. Enfin, un léger accroissement des dépenses, d'environ 3%, a été prévu sur certains postes.

Compte tenu de ces commentaires, le Conseil donne son approbation pour la présentation de ces comptes et du budget 2009 à l'Assemblée générale.

### **3. Activités du service Carrières-Emploi :**

Ce point a été chronologiquement traité en cours de Comité de direction, afin que le maximum de personnes puisse en bénéficier.

Valérie Roué expose les actions-type de son service, et donne une évaluation chiffrée de son activité ; les détails figurent dans une fiche jointe en annexe au présent procès-verbal.

Concernant les problèmes que rencontrent les élèves pour trouver des stages, Christian Bijotat pense que le problème va s'amplifier, et qu'il faut conseiller aux élèves de chercher dès l'entrée à l'ESTP. Il faudrait indiquer à l'Ecole qu'au Forum il est trop tard, et créer un groupe de travail sur ce thème avec les élèves de seconde année.

#### **4. Préparation de l'Assemblée générale :**

Un exposé rapide est fait ; les tâches sont réparties, et la rédaction du rapport a commencé.

Le bureau se charge de régler les détails d'organisation de l'Assemblée.

#### **5. Questions diverses:**

Faute de temps, ces points ne sont pas évoqués ; ils ne comportent d'ailleurs aucun sujet urgent ou nouveau.

RAPPELS :

Dates des réunions des Comités de direction et des Conseils d'administration :

Jeudi 25 juin : Assemblée générale à 17 h 30, puis CA ; coquetèle à 19 h,

Mercredi 21 octobre : CD à 17 h, CA à 18 h,

Lundi 14 décembre : CD et CA aux mêmes heures.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h 30.

*Un administrateur*

*Le Président.*